

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de Communes du Pont du Gard et jointes au Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT). La forme de cette note de présentation brève et synthétique reste à l'appréciation des collectivités locales.

I. DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

A. Informations statistiques, fiscales et financières (fiche individuelle DGF 2024)

Code SIREN :	243000684
Régime Fiscal :	Fiscalité professionnelle unique
Nombre de Communes membres :	15
Population totale INSEE au 01.01.2024 :	24 136
Population totale DGF au 01.01.2024 :	25 184
Potentiel fiscal :	9 353 472
Potentiel fiscal par habitant :	371,405
Coefficient d'intégration fiscale (CIF) :	0,323
CIF moyen de la catégorie :	0,398
Dotation d'intercommunalité totale 2024 :	291 955 €
Dotation de compensation 2024 :	548 208 €

B. Ratios financiers 2024 de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	797.33 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	832.66 €
3	Dépenses d'équipement brut / population (en €/hab)	31.31 €
4	Encours de dette / population (en €/hab)	3.73 €
5	DGF / population (en €/hab)	33.65 €
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	32.18 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	96.20 %
8	Encours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	0.45 %
9	Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	4.19 %
10	Epargne nette/recettes réelles de fonctionnement	3.74 %
11	Encours de la dette/épargne brute	24.53 %

II. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

A. Compte Administratif du Budget Général 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 764 601,17 €	29 565 413,53 €	32 330 014,70 €
	Recettes réalisées	755 928,78 €	20 261 560,92 €	21 017 489,70 €
	Restes à réaliser	199 980,36 €	0,00 €	199 980,36 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 764 601,17 €	21 580 450,92 €	24 345 052,09 €
	Dépenses réalisées	1 012 603,84 €	19 721 389,04 €	20 733 992,88 €
	Restes à réaliser	908 749,38 €	0,00 €	908 749,38 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	-256 675,06 €	540 171,88 €	283 496,82 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	616 885,89 €	10 338 055,01 €	10 954 940,90 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	360 210,83 €	10 878 226,89 €	11 238 437,72 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-708 769,02 €	0,00 €	-708 769,02 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-348 558,19 €	10 878 226,89 €	10 529 668,70 €

B. Présentation consolidée des budgets annexes (BA) 2024

Les budgets annexes, au nombre de 5 en 2024, concernent les ateliers relais, les ordures ménagères, l'assainissement non collectif, la halte-fluviale et la mutualisation.

BA ORDURES MENAGERES

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	164 228,55 €	1 510 396,11 €	1 674 624,66 €
	Recettes réalisées	146 752,17 €	1 407 939,89 €	1 554 692,06 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	164 228,55 €	1 510 396,11 €	1 674 624,66 €
	Dépenses réalisées	118 194,43 €	1 318 306,60 €	1 436 501,03 €
	Restes à réaliser	4 215,00 €	0,00 €	4 215,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	28 557,74 €	89 633,29 €	118 191,03 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	-38 133,69 €	71 675,11 €	33 541,42 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	-9 575,95 €	161 308,40 €	151 732,45 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-4 215,00 €	0,00 €	-4 215,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-13 790,95 €	161 308,40 €	147 517,45 €

BA HALTE FLUVIALE

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	98 110,74 €	168 421,75 €	266 532,49 €
	Recettes réalisées	48 365,21 €	78 768,53 €	127 133,74 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	98 110,74 €	156 409,85 €	254 520,59 €
	Dépenses réalisées	42 136,26 €	123 550,39 €	165 686,65 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	6 228,95 €	-44 781,86 €	-38 552,91 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	25 601,89 €	100 455,75 €	126 057,64 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	31 830,84 €	55 673,89 €	87 504,73 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	31 830,84 €	55 673,89 €	87 504,73 €

BA SPANC

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
	Recettes réalisées	0,00 €	12 827,37 €	12 827,37 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
	Dépenses réalisées	0,00 €	8 639,55 €	8 639,55 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	0,00 €	4 187,82 €	4 187,82 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	0,00 €	-5 846,47 €	-5 846,47 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	0,00 €	-1 658,65 €	-1 658,65 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0,00 €	-1 658,65 €	-1 658,65 €

BA ATELIERS RELAIS

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	48 042,00 €	57 956,00 €	105 998,00 €
	Recettes réalisées	48 202,45 €	56 732,75 €	104 935,20 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	42 226,00 €	57 956,00 €	100 182,00 €
	Dépenses réalisées	38 221,84 €	56 732,75 €	94 954,59 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	9 980,61 €	0,00 €	9 980,61 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	33 973,60 €	0,00 €	33 973,60 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	43 954,21 €	0,00 €	43 954,21 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	43 954,21 €	0,00 €	43 954,21 €

BA MUTUALISATION

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	15 027,92 €	327 867,38 €	342 895,30 €
	Recettes réalisées	2 834,33 €	280 164,49 €	282 998,82 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	4 350,00 €	327 867,38 €	332 217,38 €
	Dépenses réalisées	534,76 €	280 164,49 €	280 699,25 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	2 299,57 €	0,00 €	2 299,57 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	12 211,92 €	0,00 €	12 211,92 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	14 511,49 €	0,00 €	14 511,49 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	14 511,49 €	0,00 €	14 511,49 €

III. ELEMENTS MARQUANTS EN 2024 POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

- Retrait de la commune de Castillon-du-Gard au 1^{er} janvier 2024 ;
- Acquisition d'un terrain pour l'implantation du futur siège de la Communauté de communes ;
- Vote pour l'acquisition d'une partie du canal d'irrigation de Remoulins à Beaucaire ;
- Labellisation des sept crèches « écolo crèche » ;
- Signature de la convention territoriale globale (CTG) pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025 avec les communes suivantes : Aramon, Collias, Comps, Estézargues, Fournès, Montfrin et Pouzilhac (Remoulins en cours de signature) ;
- Réalisation des travaux de sécurisation des déchèteries de Comps et de Meynes ;
- Pérennisation des séances relatives à l'aisance aquatique à la piscine de Meynes ;
- Installation de nouveaux panneaux lumineux dans les communes pour diffuser les informations locales ;
- Délibération de principe pour la signature d'un pacte territorial (OPAH et guichet unique « Rénov'Occitanie) ;
- Audit permettant la mise en œuvre du contrôle allégé partenarial (CAP) avec le service de gestion comptable (SGC) d'Uzès ;
- Création du service transport solidaire ;
- Passation du marché public relatif à la fourniture de repas en liaison froide avec davantage de produits locaux et de bio ;
- Vote d'une aide financière exceptionnelle pour la rénovation du gymnase de Remoulins à hauteur de 200 000 €.

IV. CARACTERISTIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES 2024

A. Caractéristique comptables 2024

La Communauté de Communes du Pont du Gard n'a pas eu recours à :

- De délégation de services publics ;
- De concession d'aménagement ;
- De contrats de partenariats publics – privés tel que prévus à l'article L. 1414-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération en date du 09 mars 2015, la collectivité a adhéré à l'Agence France Locale qui a pour objet de participer au financement de ses Membres, collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. La souscription au capital s'est élevée à 33 100.00 euros établi sur la base des Comptes de l'exercice [n-2] de la Communauté de Communes du Pont du Gard (en incluant les budgets annexes).

Par délibération en date du 18 décembre 2017, la collectivité a doté en capital la SPL « Destination Pays d'Uzès Pont du Gard » pour un montant de 50 000.00 € correspondant à 50 actions de 1 000.00 €.

Par délibération en date du 24 juin 2019, la collectivité a adhéré à la coopérative CITRE (SCIC) dans le cadre de la mise à disposition d'une partie de la toiture du bâtiment artisanal composé de 4 ateliers situé à THEZIERS (30390) afin d'installer un équipement de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil. La collectivité est devenue membre associé en souscrivant 10 parts pour un montant total de 500,00 euros (budget annexe Ateliers relais).

Par délibération en date du 7 mars 2022, la collectivité a adhéré à la société publique locale « SPL30 » en acquérant une action de 100.00 €. Cette SPL a pour objet la conduite et le développement d'actions et d'Operations d'aménagement et de construction, concourant notamment au développement économique et à l'attractivité du territoire, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire géographique.

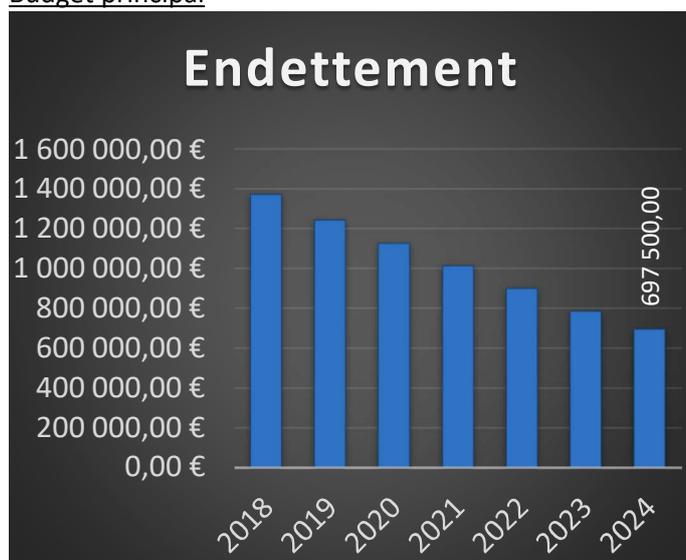
Par délibération en date du 4 mars 2024, la collectivité a adhéré à la société publique locale « SPL30 » en acquérant 25 actions de 100.00 € chacune, au regard des enjeux de développement urbain et économique de notre territoire.

B. Liste des fonds de concours attribués en 2024

Néant.

C. Caractéristique financières 2024

Budget principal



La Communauté de Communes du Pont du Gard apporte son soutien au secteur du logement social à travers l'octroi de garanties d'emprunt visant à développer l'offre sur le territoire intercommunal. Elle garantit treize (13) emprunts concernant des logements d'intégration ou des logements adaptés réalisés par Vaucluse Logement ou Habitat du Gard sis à Montfrin, Théziers, Aramon mais également depuis la modification de ses statuts en juillet 2016 la réhabilitation de 102 logements collectifs à ARAMON.

Aucune échéance n'est versée actuellement par la Communauté de Communes du Pont du Gard pour ces emprunts dits « garantis » et que la réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peut apporter la collectivité.

Budget annexe Ateliers Relais

Un des emprunts du budget principal concernait pour la partie des ateliers Relais. Cette partie est ainsi supportée par le budget annexe via une créance du budget principal sur ce budget annexe (paiement des échéances par le budget principal et remboursement par le budget annexe sur le budget principal). Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 206 664,25 €.

Budget annexe Ordures Ménagères

Le capital restant dû au 31/12 /2024 s'élève à 0 €. La dernière échéance est au 26 juin 2024.

D. Caractéristique fiscales 2024

Année	Libellé	Taux
	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26.75 %
2024	Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.00 %
	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.85 %
	Taxe d'enlèvements sur les ordures ménagères (TEOM)	-SMICTOM Rhône Garrigues : 14.33 % --SICTOMU : 13.10 % --Régie de la Communauté des communes Pont du Gard (Budget Annexe Ordures Ménagères) : 15.40 %

E. Liste des organismes pour lesquels la collectivité a versé une contribution supérieure à 75 000 € en 2024

ORGANISMES	MONTANT 2024
SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard	426 000,00 €
PETR Uzège pont du Gard	102 170, 77 €

v. EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD 2024

- Les agents (titulaires ou contractuels) de la Communauté de communes exercent des métiers de proximité pour mettre en œuvre les projets votés par les élus. Au **31 décembre 2024**, les effectifs de l'intercommunalité sont de **160 agents** dont **116 agents titulaires ou stagiaires** de la fonction publique territoriale (118 en 2023, 117 en 2022, 112 en 2021, 150 en 2020, 117 en 2019, 115 en 2018, 114 en 2017 et 109 en 2016), **44 agents non titulaires** (contrat à durée indéterminée de droit public, contrat à durée déterminée et apprentis), (44 en 2023, 58 en 2022, 50 en 2021, 34 en 2020, 35 en 2019, 18 en 2018, 23 en 2017 et 27 en 2016).

EFFECTIFS au 31 décembre 2024				
	NOMBRE	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET ET PARTIEL	ETP
TITULAIRES	116	84	32	99,22
Agents titulaires	103	72	31	94,62
Agents stagiaires	5	4	1	4,6
Agents en disponibilité	7	7		
Agent en congé parental	1	1		
NON TITULAIRES	44	29	17	41,82
Contrat de droit public	42	27	17	39,82
Contrats de droit privé	2	2		2
TOTAL au 31 décembre 2024	160	113	49	141,04